



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE VAUD DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



REPRÉSENTER RELAYER PARTAGER
INFORMER ÉCOUTER PROPOSER



Un trait d'union concret et efficace entre les parents et l'école

REPRÉSENTER
RELAYER PARTAGER
INFORMER ÉCOUTER
PROPOSER 



ÉDITO



Le document que vous tenez entre les mains illustre la richesse et la force d'engagement de notre association dans le paysage scolaire vaudois. Grâce au travail constant au niveau cantonal et portée aussi par l'énergie des comités des APE locales sur le terrain, l'APE Vaud poursuit sa mission : être un relais entre les familles et l'école pour porter la voix des parents dans le système scolaire.

Cette année a été marquée plusieurs dossiers majeurs : le début des travaux sur le passage à la maturité gymnasiale en quatre ans et ses conséquences sur l'école obligatoire, l'évaluation du cadre de référence pour l'accueil parascolaire, les questions de climat scolaire et de harcèlement-intimidation ou encore les défis liés à l'inclusion et aux transitions scolaires. Ces thématiques touchent directement la vie quotidienne des enfants et des familles et notre association se mobilise sans relâche pour que leurs besoins et avis soient entendus dans les discussions.

Les autorités cantonales font régulièrement appel à l'APE Vaud pour recueillir le point de vue des parents et intégrer leurs expériences dans les dossiers en cours. Elles reconnaissent notre rôle d'interlocuteur privilégié des familles. Cette collaboration est précieuse et constructive. Nous souhaitons que de tels partenariats se développent encore davantage au niveau local, entre les comités des APE locales et leurs interlocuteurs de proximité, à savoir les directions scolaires et les communes. Car c'est aussi à cette échelle que se jouent de nombreux enjeux concrets pour les familles.

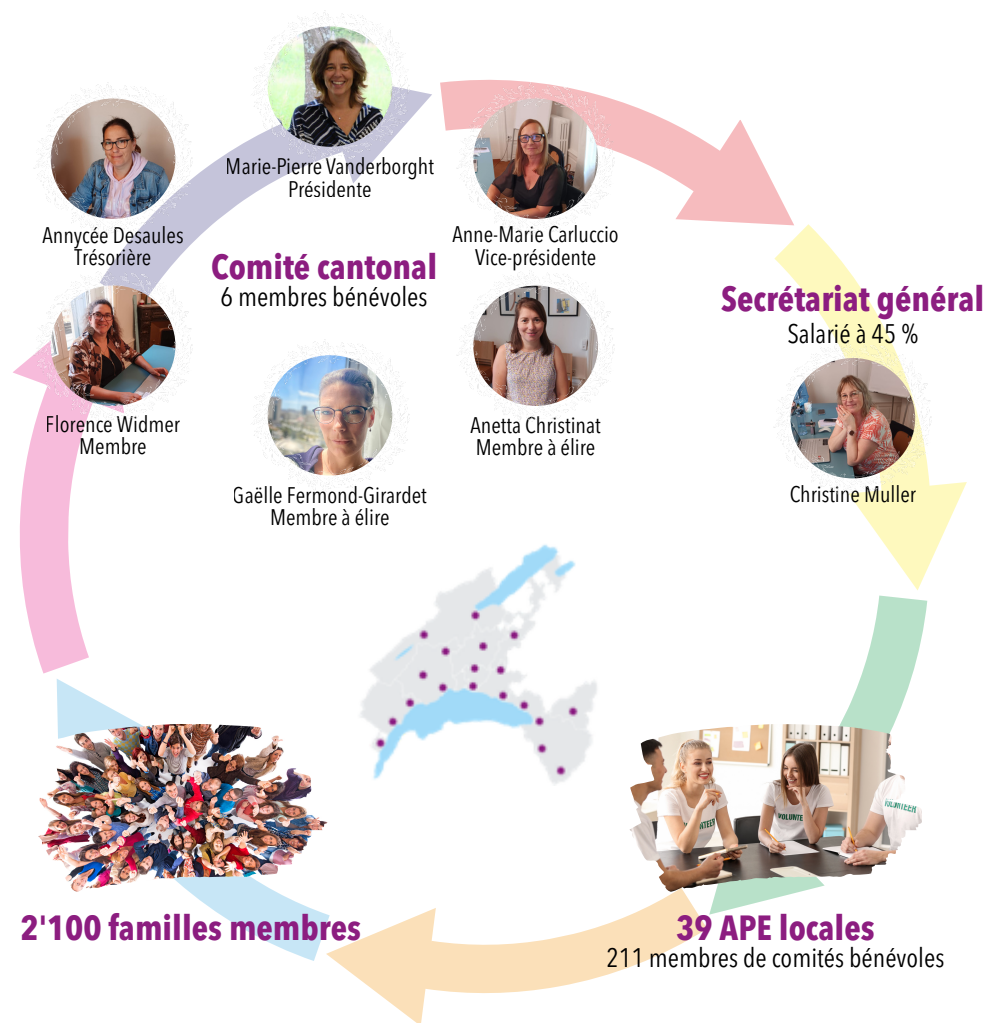
En parallèle, nous avons soutenu l'ouverture de nouvelles APE locales et accompagné les parents investis dans la vie associative. Ces engagements sont essentiels et renforcent le lien social et la confiance entre l'école et les familles.

BONNE LECTURE ET DÉCOUVERTE !



Christine Muller
Secrétaire générale

NOTRE ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



Le comité cantonal

Le comité cantonal coordonne les actions et projets de l'association à l'échelle vaudoise et relaie auprès des instances cantonales les préoccupations, besoins et avis des parents.

Depuis janvier 2025, le rythme de ses séances est passé de 2 à 1 fois par mois pour tenir compte de la disponibilité des membres, qui doivent concilier obligations professionnelles et familiales avec leur engagement bénévole.

Le comité s'est réuni à 13 reprises lors de cette année scolaire. En parallèle, il poursuit ses activités en échangeant régulièrement par courriel et téléphone.

Le secrétariat général

La secrétaire générale assure la gestion quotidienne, suit les projets en cours et gère la communication de l'association. Elle organise et participe aux séances du comité cantonal, aux rencontres avec les APE locales ainsi qu'aux réunions avec les partenaires.

Elle répond chaque année par téléphone ou e-mail à plus de 200 demandes de parents, de partenaires et de médias reçues via la permanence.

Elle soutient également les APE locales en leur apportant conseils et informations.

Enfin, elle gère le [site internet](#), les [réseaux sociaux](#) et un [intranet](#) destiné aux comités des APE locales, qui centralise l'ensemble des ressources mises à leur disposition.

L'AGD

L'AGD de l'APE Vaud se tient une fois par année. Elle réunit le comité cantonal et les comités des APE locales pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée, de présenter les comptes et de valider les orientations de l'association à court et moyen terme.

L'AGD 2024 a eu lieu le 10 décembre par Zoom et a rassemblé une cinquantaine de déléguées et délégués.

Les APE locales

L'APE Vaud compte actuellement **39 APE locales**, également appelées groupes APE. Le comité de chaque APE locale est en lien avec les parents d'élèves, les écoles et les autorités communales de sa région et collabore avec le comité cantonal. Les APE locales organisent aussi des cours, conférences, ateliers et autres rencontres pour les parents et enfants.

Au cours de cette année scolaire, nous avons accompagné l'ouverture de quatre nouveaux groupes : [Chavornay et environs](#), [Genolier et environs](#), [Morges](#), ainsi que [Penthaz-Venoge](#). De plus, une structure de parents d'élèves déjà active dans la région de [Terre Sainte](#) a choisi de rejoindre l'APE Vaud à l'automne 2024.

Deux groupes ont malheureusement dû cesser leurs activités : l'APE Bex et l'APE Nyon-Prangins, suite à des difficultés de renouvellement de leurs comités.

Pour aider à la bonne intégration des parents qui rejoignent un comité APE local, nous organisons deux fois par année des ateliers d'information sur l'organisation et le fonctionnement de l'association, la communication et les outils mis à disposition.

Les CoRep - Commission des représentantes et représentants des APE locales

Nous nous sommes réunies à 6 reprises avec les comités des APE locales, en présentiel ou par Zoom, lors de séances appelées CoRep. Ces rencontres sont essentielles pour échanger, s'informer, partager des idées et développer des projets.

Les thématiques principales discutées cette année étaient l'accueil parascolaire, l'évaluation dans l'école vaudoise, les devoirs à domicile et les devoirs surveillés, l'inclusion et les différentes transitions au cours de la scolarité. L'une des rencontres a été entièrement dédiée à échanger sur les activités organisées par les APE locales et la recherche de nouveaux membres.

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS

Soutien aux parents et aux comités des APE locales

Notre secrétaire générale assure tout au long de l'année une **permanence** par téléphone et e-mail et répond ainsi chaque année à plus de 200 sollicitations.

Elle offre aux parents une écoute attentive, répond à leurs questions et les oriente sur les possibilités d'action, aussi bien pour de simples interrogations qu'en cas de situations plus difficiles.

Elle soutient et informe les comités des APE locales dans leur organisation et leurs relations avec les parents, les directions scolaires et les communes.

Elle gère aussi un **Intranet**, dans lequel les comités des APE locales peuvent trouver des documents, outils de communication et autres ressources utiles pour leur fonctionnement.

Communication et information

L'une des principales missions de notre association est d'informer et de sensibiliser aux diverses thématiques scolaires et parascolaires.

Notre **site internet**, régulièrement enrichi, présente les actualités, les actions et les projets de l'association ainsi que des pages d'informations thématiques.

Nous envoyons 5 à 6 fois par an à tous les membres APE du canton une **newsletter** électronique appelée **@ctu APE Vaud**. Elle nous permet d'informer les parents sur les actualités scolaires, les projets et actions de notre association et de transmettre des informations utiles et importantes pour les familles.

L'APE Vaud est aussi présente sur **Facebook** et **Instagram**, où nous partageons régulièrement des nouvelles, valorisons les activités des groupes APE et relayons diverses informations.



Les Conseils d'Établissements (CET) et notre prestation QUARTO



Avec notre prestation QUARTO, nous apportons du **soutien et des informations utiles aux parents qui siègent dans les CET**.

Cette année, seuls des ateliers à la demande des CET ont été organisés. Différents thèmes y ont été abordés, mais la question de la communication avec les familles et au sein du CET reste un sujet de préoccupation majeur.

En dehors des ateliers, nous avons été sollicitées pour 2 interventions : la soirée d'élection du quart parents du Cet d'Yverdon-les-Bains en septembre et une séance avec la CMEOL (Conférence des municipaux en charge des écoles de l'ouest lausannois) à Villars-Ste-Croix en novembre pour échanger sur le fonctionnement des CET.

Durant toute cette année, le comité de pilotage QUARTO, constitué de 2 représentantes de la DGE0 et de 2 membres du comité cantonal de l'APE Vaud, s'est réuni à 3 reprises pour coordonner le travail et anticiper les actions à venir.

Nous avons aussi répondu à de nombreuses questions de parents ou autres membres de CET (présidence ou école) par téléphone ou e-mail.



*Notre brochure
d'information sur les CET*

Accueil parascolaire

Évaluation du cadre de référence pour l'accueil collectif parascolaire primaire

Après avoir participé activement à l'élaboration de ce cadre en 2018, nous avons cette année contribué à son évaluation périodique lancée par l'EIAP en octobre 2023.

Ce cadre fixe depuis 2019 les normes garantissant **la qualité et la sécurité dans les structures d'accueil parascolaire**.

Lors de cette consultation, nous avons notamment défendu le maintien voire le renforcement des taux d'encadrement (nombre d'éducatrices et éducateurs par groupe d'enfants) et du temps réservé au personnel pour la planification et la gestion administrative, une meilleure définition des espaces et un renforcement de la communication avec les parents.

Les résultats de cette évaluation ont été publiés au printemps 2025 et une révision du cadre est prévue pour l'automne 2025. Nous ne savons pas encore si les recommandations résultant de l'évaluation seront suivies, mais avec le Collectif parascolaire, nous poursuivrons notre engagement et prévoyons de formuler encore des commentaires et recommandations auprès de l'EIAP en automne 2025.

Implication dans la FAJE

La FAJE est la fondation cantonale qui finance et pilote l'accueil de jour des enfants. Nous disposons d'un siège à la Chambre consultative et au Conseil de Fondation et participons ainsi à une quinzaine de séances par année. Nous y apportons **le point de vue et les besoins des familles** par rapport à l'accueil de jour.

En plus de ses activités habituelles, la FAJE s'est notamment intéressée cette année au Hackathon organisé par l'ESEDE sur la thématique de la transition entre le monde de l'accueil de l'enfance et celui de l'école. Elle s'est aussi penchée sur l'étude de la Croix-Rouge sur la garde des enfants malades, en particulier pour le premier jour de maladie.

Participation au colloque "Accueil parascolaire romand, de l'état des lieux à des lieux d'avenir"

Organisé en juin par Pro Enfance, ce colloque a été l'occasion de faire le point sur le déploiement actuel de l'accueil parascolaire dans différents cantons et d'entendre des experts sur diverses questions touchant à l'accueil de jour des enfants.



Passage à la maturité gymnasiale en 4 ans (MAT-EO)



Depuis l'automne 2024, nous sommes activement impliquées dans le chantier MAT-EO. Celui-ci vise à préparer le **passage de la maturité gymnasiale de 3 à 4 ans d'ici 2032**. Ce changement impliquera également une **réorganisation des dernières années de l'école obligatoire**.

Nous avons participé à 6 séances de travail aux côtés des responsables du DEF, des syndicats du corps enseignant, des associations des directions d'établissements et de responsables des hautes écoles.

En avril 2025, nous avons aussi assisté à une **journée d'études** sur le modèle "10/11 + 4". Ce système prévoit la possibilité d'accéder à l'école de maturité à la fin de la 10^e année d'école obligatoire déjà, selon des critères qui restent à définir. C'est ce modèle-là que le DEF a décidé de mettre en place pour le canton de Vaud. 5 cantons qui appliquent déjà ce système sont ainsi venus partager leur expérience et expliquer leurs modalités de mise en œuvre.

Le chantier MAT-EO va évidemment se poursuivre et nous solliciter fortement pour plusieurs années encore. Notre **commission postobligatoire**, composée de 5 membres de comités d'APE locales, nous apporte son soutien dans ce travail.

Participation à l'élaboration d'une enquête sur l'école obligatoire

Dans le cadre du chantier MAT-EO, nous avons contribué au printemps à l'élaboration d'un questionnaire sur l'école obligatoire destiné aux parents. Le passage à 4 ans de la maturité gymnasiale et le modèle "10/11 + 4" impliquent en effet de repenser les dernières années de l'école obligatoire.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la LEO, c'était aussi l'occasion de dresser un bilan global de l'école vaudoise.

Le questionnaire, conçu par un bureau d'études mandaté par le DEF, a été adressé à tous les parents d'élèves du canton. Les directions scolaires et les enseignantes et enseignants ont aussi été interrogés au travers d'une enquête spécifique, tout comme plusieurs milliers d'élèves au moyen des enquêtes sur le climat scolaire.

Les résultats de ce vaste sondage sont attendus pour fin 2025.

Inclusion scolaire



La compréhension de l'inclusion scolaire et de ses effets sur le terrain reste un sujet important pour les parents. Beaucoup d'entre eux nous contactent avec des questions sur les mesures proposées ou leur application, tout comme sur les droits des enfants à en bénéficier.

En mars 2025, nous avons organisé une réunion avec les comités des APE locales sur le sujet de l'inclusion avec Delphine Odier-Guedj, professeure à la HEP, experte dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

Nous prévoyons d'informer plus largement les parents et le grand public sur l'inclusion, en proposant une webconférence sur ce thème dans le courant de l'automne 2025.

Nous continuons aussi à travailler sur une FAQ pour tenter de répondre collectivement aux questions des parents sur la différenciation, les aménagements, les programmes personnalisés, les procédures, etc. Elle sera mise à disposition sur notre site internet dans le courant de l'automne 2025.



Harcèlement-intimidation et climat scolaire

Nous avons prévu une demi-journée au vert un samedi en novembre pour travailler avec les comités des APE locales sur la thématique du harcèlement-intimidation. Elle n'a malheureusement pas pu avoir lieu, faute d'un nombre suffisant de personnes disponibles durant le week-end.

Mais tout au long de l'année, nous avons continué les échanges sur les pratiques des écoles, notamment avec Mme Jennifer Dayer, chargée de projet "Harcèlement-intimidation et violences entre élèves" pour l'école obligatoire et Mme Sandra Maistrello, déléguée de la DGEO à l'Unité PSPS pour la gestion des prestataires externes. Ces discussions nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la prise en charge des cas de harcèlement-intimidation, mais aussi de réfléchir à la manière dont l'APE peut soutenir les familles, en proposant d'autres options aux parents sans aller à l'encontre de ce qui se fait à l'école.

Un important travail de communication reste nécessaire autour de cette problématique, car le sujet est très sensible et préoccupant pour les familles.



Nous rencontrons aussi régulièrement Mme Véronique Berseth, déléguée du DEF à la protection du climat scolaire, pour discuter des sujets liés au bien-être des élèves et au bon fonctionnement des écoles.

Au cours des 2 rencontres de cette année, nous avons principalement parlé des enquêtes sur le climat scolaire menées progressivement dans les différents établissements scolaires du canton et de diverses situations problématiques rencontrées dans les écoles.

Collaboration avec Parafé



Parafé est un centre participatif de recherche que nous avons co-fondé en 2022 avec la HEP. Il permet de développer de nouvelles actions et d'apporter des réponses aux besoins des parents et au personnel de l'enseignement et de l'éducation. Il constitue aussi un lieu d'échanges favorisant la compréhension mutuelle et la collaboration entre l'école et les familles.

Parafé représente également un soutien important pour notre prestation QUARTO, qu'il subventionne d'ailleurs depuis début 2025. Les échanges que nous avons avec les membres de Parafé enrichissent les informations et formations que nous apportons aux parents qui siègent dans les CET.

DGEO : Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
PSPS : Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire
DEF : Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

Parafé : Centre participatif de recherche avec les familles en éducation
HEP : Haute école pédagogique de Lausanne
QUARTO : prestation de soutien et d'information pour les parents membres des CET
CET : Conseil d'Etablissement

Rencontres avec la directrice pédagogique de la DGEO

Comme depuis plusieurs années déjà, nous rencontrons régulièrement Mme Nathalie Jaunin, directrice pédagogique de la DGEO. C'est pour nous l'occasion de lui **transmettre les constats et les besoins des parents** sur diverses thématiques, de discuter des perspectives de la DGEO et d'obtenir des informations utiles à partager avec les comités des APE locales et les parents.

Cette année, nous avons échangé en particulier sur le harcèlement-intimidation et la MPP, la future application de communication école-famille, l'éducation sexuelle à l'école et les restrictions d'accès aux toilettes dans les bâtiments scolaires suite à des déprédations. Nous avons aussi appris qu'un premier bilan des congés-joker, introduits à la rentrée 2024, serait communiqué à la rentrée scolaire d'août 2025.

Rencontre avec le chef du DEF et des collaborateurs de la DGEO

En avril, nous avons été invitées à une présentation du **futur outil de communication** développé par le DEF pour **faciliter les échanges entre familles et école**, notamment pour annoncer les absences (maladie, rendez-vous médical, etc.). En 2021, nous avions demandé au DEF que l'école vaudoise se dote d'un tel outil, comme il en existe déjà dans d'autres cantons. Nous saluons donc l'arrivée prochaine de cette nouvelle application qui semble bien pensée. Malheureusement, elle n'inclut pour l'instant pas encore la communication avec le parascolaire, notamment les UAPE, mais ce volet devrait être développé ultérieurement.

Lors de cette même rencontre, nous avons aussi pu échanger avec le Chef du DEF, M. Frédéric Borloz et son équipe sur la "santé" de notre association et présenter nos dossiers en cours.



DGEO : Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
MPP : Méthode de la préoccupation partagée utilisée dans les écoles vaudoises pour gérer et prévenir les situations de harcèlement-intimidation

DEF : Département de l'enseignement et de la formation professionnelle

AUTRES ACTIONS, PARTICIPATIONS ET PARTENARIATS

Audition par la Cour des comptes au sujet de l'enclassement des élèves

En août, nous avons été auditionnées par la Cour des comptes, organe chargé de contrôler l'utilisation des fonds publics, dans le cadre d'un **audit sur l'enclassement des élèves**. Les enclassements peuvent en effet représenter des enjeux et coûts importants, notamment pour les communes : constructions scolaires, organisation des transports, prestations extrascolaires comme les devoirs surveillés, accueil parascolaire, etc.

Nous avons souligné que les parents ne sont actuellement pas impliqués dans les décisions d'enclassement, que le processus manque de transparence et que les principales sources de mécontentement concernent l'éloignement entre le domicile et l'école, la séparation des fratries et les longs trajets en bus.

Nous avons aussi recommandé d'améliorer la communication avec les parents, de favoriser des échanges dans les CET sur ce sujet et de renforcer la collaboration avec les comités des APE locales pour mieux informer les familles.

Participation à l'événement "Communes vaudoises : place aux familles !"

Comme en 2021 et 2023, nous avons participé en février à cet événement organisé par les associations Pro Familia Vaud et a:primo. Cet après-midi d'échange permet aux associations comme la nôtre de présenter aux responsables communaux les **prestations** qu'elles proposent aux familles.

"Après l'école on fait quoi ?" - Campagne de la Ville de Lausanne

Cette année scolaire a vu l'aboutissement et la promotion du projet lausannois "Après l'école on fait quoi ?", une campagne de sensibilisation pour **faciliter la transition école-métier** des élèves en fin de scolarité obligatoire et de réduire le stress lié à cette période.

Nous avons participé aux différentes séances du comité de pilotage et plus particulièrement au groupe de travail concernant la communication aux parents par le biais de conférences-ateliers organisées avec le concours des CET qui le souhaitent.



Projet de révision de la Loi sur l'enseignement privé

Nous avons été auditionnées en novembre par la commission Formation du **Grand Conseil vaudois** au sujet du projet de révision de cette loi, qui inclut aussi l'**enseignement à domicile** ou "**école à la maison**".

Les changements prévus durciraient sensiblement les conditions d'accès à ce type d'instruction : délai plus long pour retirer un enfant de l'école, exigences pédagogiques plus complexes, nécessité de présenter un grille horaire peu adaptée à l'enseignement à domicile et demande de renouvellement annuelle de l'autorisation, entraînant une lourdeur administrative.

Nous considérons que les changements prévus n'envoient pas un message de confiance envers les familles et rappelons l'importance de préserver les 3 formes d'instruction prévues par la loi : école publique, école privée et enseignement à domicile.



Nous avons aussi collaboré avec les associations **Instruire en liberté** - IEL-VD et **instruire.ch** pour organiser en novembre une conférence de presse commune sur ce sujet : "Révision de la loi sur l'enseignement privé et l'école à domicile VD : la fin de l'alternative pédagogique ?"

Pedibus

Nous continuons à participer aux rencontres annuelles des partenaires Pedibus qui permettent une circulation intéressante de l'information. Nous soutenons aussi les comités des APE locales dans leur volonté de promouvoir le Pedibus auprès des parents.

Rencontre avec le Collectif d'enseignantes et enseignants 1P-2P

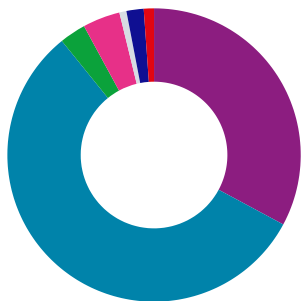


Nous avons été sollicitées par ce Collectif qui se mobilise pour dénoncer les conditions de travail de plus en plus complexes dans les classes de 1P-2P. Nous avons rencontré 3 de ses représentantes en juin et avons reconnu la difficulté des situations rencontrées.

Nous avons ensuite adressé un courrier au DEF pour souligner l'importance fondamentale de ces 2 premières années d'école et la nécessité de trouver des réponses collectivement. Nous avons également indiqué que nous nous tenions à disposition pour participer à la plateforme d'échange et de travail que le DEF souhaite créer autour de cette problématique.

QUELQUES CHIFFRES

Charges (CHF)



● Secrétariat général	33'847
● Projet QUARTO	58'047
● Loyer & charges bureau	2'984
● Cotisations, honoraires, autres	4'247
● Publicité, communication	803
● Frais comité & formation	1'955
● Amortissements	1'160

Total charges en CHF 103'043

Produits (CHF)



● Cotisations des membres	43'245
● Revenus QUARTO	60'000
● Dons, soutiens	10
● Mandats, autres revenus	171

Total produits en CHF 103'426

L'exercice 2024-2025 se solde
par un résultat positif de CHF 383



Nous avons besoin de votre soutien !



Votre avis compte :
devenez membre !

Ou www.ape-vaud.ch/adherer



**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Ou par virement bancaire

IBAN CH87 0900 0000 1000 7668 1



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES

Avenue de Rumine 2 | 1005 Lausanne
021 341 90 77 | 078 689 63 63
info@ape-vaud.ch | www.ape-vaud.ch

Retrouvez ce document en version électronique sur notre site internet :

